



Consolidation des acquis dans la lutte contre la pêche illégale |
LA COI REMET DES EQUIPEMENTS AUX PAYS MEMBRES DU PRSP

Quatre Bornes, 12 décembre 2022 - La Commission de l'océan Indien (COI) a doté les inspecteurs des pays participant au Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) de matériels et d'équipements pour renforcer la lutte contre la pêche illégale dans la région, lors d'une cérémonie qui s'est tenue ce lundi, 12 décembre 2022 à Quatre Bornes, à Maurice. « *Le matériel et les équipements remis aujourd'hui contribueront à faciliter leur exercice de rapportage, à améliorer leur sécurité et à promouvoir la transparence dans l'accomplissement de leur mission* », précise Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, dans son allocution de bienvenue.

Sept pays participant au PRSP, à savoir les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont chacun reçu un lot d'une vingtaine de types de matériels et d'équipements destinés à leurs inspecteurs des pêches. Ce lot comprend du matériel de sécurité, tels que les combinaisons de flottaison et les GPS portatifs ; des équipements d'enregistrement, tels que les caméras embarquées et les caméras étanches ; ainsi que du matériel informatique comme les ordinateurs portables et les tablettes.

Cette démarche vise à consolider les acquis du PRSP, qui est un mécanisme de coopération régionale financé par l'Union européenne à travers le programme ECOFISH, pour assurer

durablement l'avenir de la pêche en luttant contre la pêche illégale. « *Nous avons tous le même objectif : celui d'assurer que nos océans sont utilisés et gérés de manière durable et responsable, et que les personnes qui en dépendent puissent continuer à gagner leur pain et à contribuer au bien-être de leurs communautés* », précise Milko Van Gool, chef de coopération de la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles.

La cérémonie a également été rehaussée par la présence de Sudheer Maudhoo, ministre mauricien de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et du Transport maritime. En tant que représentant d'un des pays bénéficiaires, il souligne que « *il est primordial d'adopter des principes de bonne gouvernance pour parvenir à une gestion efficace des pêches qui en assure la durabilité afin de contribuer à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance* ».

Les missions régionales de surveillance des pêches du PRSP ont contribué à dissuader les potentiels pêcheurs illégaux à s'aventurer dans les eaux de la région. Le ratio d'infractions graves a considérablement baissé depuis que le PRSP a été mis sur pied. Alors que 30 % des infractions relevées lors de la première mission en mer du PRSP en 2007 étaient graves, toutes les infractions constatées lors de la 59e et dernière mission en novembre 2022 ont été mineures.

L'exploitation des ressources marines contribue fortement à l'économie de la région. Protéger ces richesses halieutiques est primordial, sachant qu'en outre, la pêche dans le Sud-Ouest de l'océan Indien contribue à hauteur de 20% aux captures de thons dans le monde.

Contacts presse :

Shirley P.F. Chan King Tong
shirley.chan@coi-ioc.org
5773 5078

Andry Rasoanindrainy
ecofish.tat.andry@incatemaconsulting.es
5457 2722

Avec l'appui de :